

AUTORISATION DE TRAVAUX CIMETIERE

THAON

GIRMONT

ONCOURT

1° DEMANDE

DEMANDEUR

Concessionnaire Ayant-Droit (se portant fort pour tous les ayants droit) Mandataire Entreprise

Nom et adresse :

Entreprise chargée de l'exécution des travaux
Adresse :

N° d'habilitation :

CONCESSION

N° : Emplacement :

Type CONCESSION COLUMBARIUM CAVEAU CINERAIRE JARDIN SOUVENIR

NATURE DES TRAVAUX

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Creusement de fosse | | |
| <input type="checkbox"/> Dépose de monument | <input type="checkbox"/> Pose de monument | <input type="checkbox"/> Rénovation de monument |
| <input type="checkbox"/> Pose d'encadrement de bordure ou de monument | | <input type="checkbox"/> Gravure |
| <input type="checkbox"/> Ouverture de caveau | <input type="checkbox"/> Fermeture de caveau | <input type="checkbox"/> Pose de caveau : ...places |
| <input type="checkbox"/> Inhumation | <input type="checkbox"/> Exhumation | <input type="checkbox"/> Réduction de corps dans un reliquaire |
| <input type="checkbox"/> Dépôt urne caveau / Fosse | <input type="checkbox"/> Scellement urne sur monument | |

Description des travaux :

AUTORISATIONS A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

- Permis d'inhumation/ exhumation délivrer le
 Acte de décès / certificat de crémation délivrer le
 Demande de travaux en date du

DUREE DES TRAVAUX

Date et heure des travaux :

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR / EXECUTEUR

Je soussigné(e), auteur de la présente demande **CERTIFIE** exacts les renseignements qui y sont contenus et **M'ENGAGE** à respecter les règles générales prévues par le règlement des cimetières de la ville de Thaon-les-Vosges concernant les travaux effectués dans les cimetières.

Nom :

Signature :

Fait à :Le

Cadre réservé à l'Administration

2° AUTORISATION

En précisant que le droit des tiers sont et demeurent expressément réservés. La ville de Thaon-les-Vosges déclinera toute responsabilité concernant l'exécution et la qualité des travaux sur la concession réalisée par le présent demandeur / exécuteur.

AUTORISATION ACCORDÉE

AUTORISATION REFUSÉE

(conformément à la demande, et sous réserve de l'établissement d'un état des lieux avant et après travaux et de l'observation des dispositions prévues dans le règlement des cimetières)

Observations particulières à respecter :

Thaon-Les-Vosges,

3° CONFORMITÉ

Observations :

L'exécution des travaux vérifiés le sont en conformité avec les dispositions prévues au règlement des cimetières.

Thaon-Les-Vosges le
Le Gestionnaire,